Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre CXXVII. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1802

Visual Library

LETTRE CXXVII.

Miſs CLARISSE HARLOVE, *à Miſs* HOWE.

Jeudi 20 d'Avril.

Je me croirois abſolument indigne de votre amitié, ſi mes plus preſſans intérêts ne me laiſſoient pas trouver aſſez de loiſir pour déclarer en peu de mots à ma chere amie, combien je ſuis éloignée d'approuver ſa conduite, dans des circonſtances où la généroſité l'empêche apparemment de reconnoître ſa faute, mais où j'ai plus de raiſon qu'un autre d'en gémir, parce que j'ai le malheur d'en être l'occaſion.

Vous ſavez, dites-vous, que vos démêlés avec votre Mere m'affligeront beaucoup ; & vous voulez que par conſéquent je m'épargne la peine de vous le dire.

Ce n'eſt pas-là, ma chere, ce que vous déſiriez autrefois. Vous me répétiez ſouvent que vous n'en aviez que plus d'amitié pour moi, lorſque je vous faiſois des plaintes de cette exceſſive vivacité, dont votre bon ſens vous apprenoit à vous défier. Quoique malheureuſement tombée, quoique dans l'infortune, ſi jamais j'ai valu quelque choſe par

par le jugement, c'eſt aujourd'hui que je mérite d'être écoûtée, parce que je puis parler de moi-même auſſi librement que d'aucune autre: & lorſque ma faute devient contagieuſe, lorſqu'elle vous entraîne dans une correſpondance qui vous eſt défendue, n'éleverai-je point ma voix contre une déſobéiſſance, dont les ſuites, quelles qu'elles puiſſent-être, aggraveront mon erreur, & la feront régarder comme la racine d'une ſi mauvaiſe branche?

L'ame qui peut mettre ſa gloire dans la conſtance & la fermeté d'une auſſi noble amitié que la vôtre, d'une amitié qui eſt à l'épreuve de la fortune & qui croît avec les diſgraces de la perſonne aimée, cette ame doit être incapable de prendre mal les avertiſſemens ou les conſeils de l'ami, pour lequel elle a des ſentimens ſi diſtingués. Ainſi la liberté que je prens n'a pas beſoin d'apologie. Elle en demande d'autant moins, que dans les conjonctures préſentes, elle eſt l'effêt d'un déſintéreſſement ſi abſolu, qu'il tend à me priver de la ſeule conſolation qui me reſte.

Votre humeur chagrine; l'action de déchirer entre les mains de votre Mere une Lettre qu'elle avoit droit de lire, & de la brûler, comme vous en faites l'aveu, devant

ſes

ſes propres yeux; le refus de voir un homme qui eſt ſi diſpoſé à vous obéir pour le ſervice de votre malheureuſe amie, & ce refus dans la ſeule vûe de mortifier votre Mere; pouvez-vous penſer, ma chere amie, que toutes ces fautes, qui ne ſont pas la moitié de celles que vous reconnoiſſez, ſoient excuſables dans une perſonne qui eſt ſi bien inſtruite de ſes dévoirs?

Votre Mere étoit autrefois prévenue en ma faveur. N'eſt-ce pas une raiſon de la ménager davantage, aujourd'hui que ſuivant ſes idées j'ai perdu juſtement ſon éſtime? Les préventions favorables, comme celles qui ne le ſont pas, ne s'effacent guéres entiérement. Comment une erreur, à laquelle on ne peut pas dire qu'elle ait d'intérêt particulier, la frapperoit-elle aſſez pour l'éloigner tout-à-fait de moi?

Il y a, dites-vous, d'autres dévoirs que celui de la nature. D'accord: mais c'eſt le prémier de tous les dévoirs; un dévoir, qui a précédé en quelque ſorte votre exiſtence-même: & quel autre dévoir ne doit pas lui céder, lorſque vous les ſuppoſerez en concurrence?

Vous étes perſuadée qu'ils peuvent s'accorder. Votre Mere penſe autrement. Quel-

le est la conclusion qu'il faut tirer de ces prémisses ?

Quand votre Mere voit combien je souffre, dans ma réputation, de la malheureuse démarche où je me suis engagée, moi de qui tout le monde avoit de meilleures espérances, quelle raison n'a-t-elle pas de trembler pour vous ? Un mal en attire un autre après soi ; & comment saura-t-elle où le fatal progrès peut s'arrêter ?

Une personne qui entreprend de justifier les fautes d'autrui, ou qui cherche à les diminuer, ne donne-t-elle pas lieu de la soupçonner ou de corruption ou de foiblesse ? & les Censeurs ne penseront-ils pas qu'avec les mêmes motifs & dans les mêmes circonstances, elle seroit capables des mêmes erreurs ?

Mettons à part les persécutions extraordinaires que j'ai essuiées : la vie humaine peut-elle fournir un exemple plus terrible, que celui que j'ai donné dans un espace fort court, de la nécessité qui oblige des Parens à veiller sans cesse sur une fille ; quelque opinion qu'elle ait donnée de sa prudence ?

N'est-ce pas depuis seize ans jusqu'à vingt-&-un, que cette vigilance est plus nécessaire que dans aucun autre tems de la vie d'une femme ? C'est dans cet espace que nous attirons ordinairement les yeux des hommes,

&

& que nous devenons l'objêt de leurs soins, ou de leurs attaques : & n'est-ce pas dans le même tems que nous nous faisons une réputation de bonne ou de mauvaise conduite, qui nous accompagne presqu'inséparablement jusqu'à la fin de nos jours?

Ne sommes-nous pas alors en danger de la part de nous-mêmes, à cause de la distinction avec laquelle nous commençons à régarder l'autre sexe?

Et lorsque nos dangers se multiplient, au-dedans comme au-dehors, nos Parens ont-ils tort de croire que leur vigilance doit redoubler? Notre taille, qui commence à se former, sera-t-elle une raison de nous en plaindre?

Si ç'en est une, dites-moi donc quelle sera précisément la taille, quel sera l'âge, qui exemptera une honnête fille de la soûmission qu'elle doit à ses Parens, & qui pourra les autoriser, à l'exemple des animaux, à se dépouiller de la tendresse & des soins qu'ils doivent à leurs enfans?

Il vous paroît dur, ma chere, d'être traîtée comme une petite fille! Eh pouvez-vous penser qu'il ne soit pas aussi dur à d'honêtes Parens, de se croire dans la nécessité de tenir cette conduite? Vous figurez-vous qu'à la place de votre Mere, si votre fille vous

avoit refusé ce que votre Mere demandoit de vous, & vous avoit disputé le droit de vous faire obéir, vous ne lui eussiez pas donné un coup sur la main, pour lui faire quitter un papier défendu? C'est une grande vérité, comme votre Mere vous l'a dit, que vous l'aviez provoquée à cette rigueur; & c'est de sa part une extrême condescendance, à laquelle vous n'avez pas fait l'attention qu'elle méritoit, d'avoir reconnu qu'elle en étoit fâchée.

Avant le mariage (où nous entrons sous une autre espéce de protection, qui n'abroge pas néanmoins les dévoirs de la nature) il n'y a point d'âge auquel notre sauvegarde la plus nécessaire & la plus puissante ne soit les ailes de nos Parens; pour nous garantir des Vautours, des Milans, des Eperviers & d'autres vilains animaux de proie, qui voltigent sans cesse au-dessus de nos têtes, avec le dessein de nous surprendre & de nous dévorer, aussi-tôt qu'ils nous voient écartées de la vûe, c'est-à-dire du soin, de nos gardiens & de nos protecteurs naturels.

Quelque dureté que vous puissiez trouver dans l'ordre qui nous interdit une correspondance autrefois approuvée, si votre Mere juge néanmoins qu'après ma faute elle soit capable de jetter une tâche sur votre réputation,

tion, c'eſt une dureté à laquelle il faut ſe ſoûmettre. Ne doit-elle pas même ſe confirmer dans ſon opinion, lorſqu'elle voit que le prémier fruit de votre attachement à la vôtre, eſt de vous inſpirer de l'humeur & de la répugnance à lui obéir ?

Je ſais, ma chere, qu'en parlant *d'humeur*, & du *nuage épais* que vous m'avez repréſenté, vous ne penſez qu'à mettre dans vos termes ce ſel délicieux qui fait le charme de votre converſation & de vos Lettres. Mais, en vérité, ma chere amie, je le crois déplacé dans cette occaſion.

Me permettez-vous d'ajoûter à ces ennuieux reproches, que je n'approuve pas non plus dans votre Lettre, quelques-uns des traits qui ont rapport à la maniére dont votre Pere & votre Mere vivoient enſemble. J'oſe dire que ces petits démêlés n'étoient pas continuels, quoiqu'ils fuſſent peut-être trop fréquens. Mais votre Mere eſt moins comptable à ſa fille qu'à tout autre, de ce qui s'eſt paſſé entr'elle & Mr. *Hove*, dont je dirai ſeulement que vous devez révérer la mémoire. Ne feriez-vous pas bien d'examiner un peu, ſi le petit reſſentiment qui vous reſtoit contre votre Mere lorſque vous aviez la plume à la main, n'a pas ſervi à réveiller vos ſentimens de reſpect pour votre Pere ?